

## Séance du 25 Janvier 2002

L'an deux mil deux le vingt cinq Janvier à 16 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M.Paul UGUEN, Maire.

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC 2ème Adjoint, M. André RIOU 3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF 5ème Adjoint, M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M. Jean CORVEZ, Mme Françoise NORMAND, M. Michel LE ROY, M. Romain QUERE, M. Jacques TILLY, M. Tanguy MORVAN.

Absents : Mme Sylvie GEFFROY, M. Yvon FOLLOROU,

Procurations : Mme Sylvie GEFFROY à Mme Martine JAOUEN, M. Yvon FOLLOROU à M. Jacques TILLY.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Janvier 2002

Date de Publication : 31 Janvier 2002

Secrétaire : M. Romain QUERE

<p><b>Objet:</b> Installation classée- Commune de PLOUNERIN, Régularisation d'un élevage Avicole par l'EARL des Hironnelles</p>
---

Le Maire expose au Conseil qu'une enquête publique d'un mois aura lieu du 22 Janvier au 22 Février 2002 dans la commune de PLOUNERIN concernant le dossier Installation classée- Régularisation d'un élevage Avicole par l'EARL des Hironnelles. Le territoire de Guerlesquin est touché par le périmètre d'affichage prévu par la réglementation sur les installations classées et le Conseil Municipal doit donc se prononcer sur ce dossier. Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité de ses membres émet un avis favorable à ce dossier.